

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE À LA SALLE MUNICIPALE
CE 2^{ième} JOUR D'AOÛT 2011, À 20H00**

Étaient présents : Monsieur Jean Murray, maire
Madame Annie Houle, conseillère
Monsieur Michel Robert, conseiller
Monsieur Gilbert Leroux, conseiller
Monsieur Jean-François Charest, conseiller
Monsieur Claude Brochu, conseiller

Était absent : Monsieur Réal Déry, conseiller

Madame Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et directrice générale, assistait également à la séance.

R-122-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

**R-123-2011 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 5^{ième} JOUR DE JUILLET 2011**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 5^{ième} jour de juillet 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par monsieur Michel Robert et unanimement résolu que le procès-verbal du 5^{ième} jour de juillet 2011 est accepté tel que déposé.

R-124-2011 COMPTES DE LA PÉRIODE

Lecture est faite de la liste des comptes de la période ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-François Charest, appuyé par monsieur Gilbert Leroux et résolu unanimement que cette liste des comptes, au montant de 138 805.93\$, est acceptée.

**R-125-2011 RAPPORT DU C.C.U.
DU 20 JUILLET 2011**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 juillet 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-126-2011 P.I.I.A. JEAN-PIERRE DULUDE

Considérant la demande de construction de monsieur Jean-Pierre Dulude afin de construire une résidence sur le lot 47-101 du cadastre de St-Marc soit au numéro 187 rue Tanguay;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que cette formation représente plus de 275 heures avant d'obtenir son certificat pompier 1 et que celle-ci se fait généralement durant les soirées et le week-end ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par monsieur Jean-François Charest et unanimement résolu que le taux horaire établi pour un pompier recrue sera de 15.65\$ et ce jusqu'à l'obtention de son certificat pompier 1;

Il est également résolu que les frais d'inscription et de kilométrage seront acquittés par la municipalité. Concernant le taux horaire attribuable à cette formation, ces heures seront compilés et ce montant lui sera déboursé qu'après la réussite de sa formation complète de pompier 1.

R-129-2011 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

Considérant la recommandation de monsieur Jean-François Rousseau, directeur du service de sécurité incendie de notre municipalité;

Considérant que monsieur John Bradley détient déjà la formation requise de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ) et possède de nombreuses années d'expérience au sein du service incendie de McMasterville comme officier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que monsieur John Bradley soit nommé pompier volontaire de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

R-130-2011 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

Considérant la recommandation de monsieur Jean-François Rousseau, directeur du service de sécurité incendie de notre municipalité;

Considérant que monsieur Michaël Champagne s'engage à terminer la formation appropriée, soit le cours Pompier 1, de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ) d'ici la fin de l'été 2011;

Considérant que lorsque sa formation sera complétée et réussie avec succès, il sera en mesure de participer à toutes les tâches relatives au travail des pompiers selon certains critères établis par l'École;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Jean-François Charest et unanimement résolu que monsieur Michaël Champagne soit nommé pompier volontaire de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

R-131-2011 DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Considérant la correspondance adressée à la M.R.C. de la Vallée du Richelieu relativement à deux demandes de modification au schéma d'aménagement datée du 13 juin dernier;

Considérant qu'en date du 1^{er} août, Monsieur Bernard Roy, directeur général de la M.R.C. de la Vallée du Richelieu, nous informe que ces deux demandes doivent être formulées par voie de résolution, en ce qui concerne toutes demandes de modifications au Schéma d'aménagement ;

Considérant que la première demande est de permettre l'entreposage de machinerie d'excavation et de matériaux en vrac à l'intérieur de bâtiment déjà existant en zone agricole, soit sur une partie du lot 37 du cadastre de St-Marc;

Considérant que la deuxième demande est de permettre un gîte touristique dans une propriété sise au 174 rang des Soixante, et surtout déjà implantée à l'intérieur d'une aire d'affectation conservation, soit le boisée de Verchères;

Considérant que ces deux demandes n'auraient aucun effet négatif sur le schéma d'aménagement et plusieurs effets positifs pour la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-François Charest, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le conseil recommande à la MRC de la Vallée du Richelieu de modifier son schéma d'aménagement afin d'accepter les deux demandes, tels que proposés.

R-132-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que la séance est levée.

Jean Murray
Maire

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-124-2011, R-128-2011, R-129-2011 et R-130-2011.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 3^{ième} jour d'août 2011

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale